

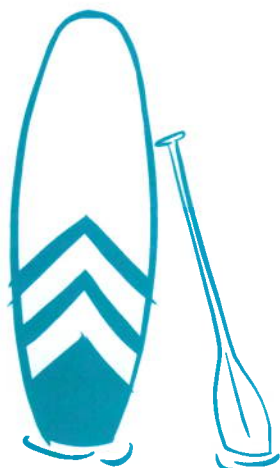
Version janvier 2026



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



**OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
D'ARGELÈS-SUR-MER**



Place de l'Europe
Argelès-sur-Mer 667000
www.argeles-sur-mer.com
04 68 81 15 85

Argelès-sur-Mer
#montagnesurmer

1 – L'ACCES AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ARGELES-SUR-MER

Le bureau principal de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer, situé **Place de l'Europe**, accueille le public tout au long de l'année. Il est accessible à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap.

Depuis 2016, l'Office est labellisé Tourisme & Handicap pour les quatre déficiences : visuelle, auditive, mentale et motrice.

- **Stationnement et cheminement** : deux places réservées se trouvent à moins de 50 mètres de l'entrée principale. Un cheminement podotactile permet de rejoindre directement le comptoir d'accueil depuis la voie publique.
- **Entrée et accueil** : l'entrée se fait par un sas équipé de deux portes automatiques. L'espace d'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les deux comptoirs sont adaptés aux usagers en fauteuil roulant. La documentation est mise à disposition à une hauteur inférieure à 140 cm.
- **Espace boutique** : l'espace boutique présente certains produits en hauteur, mais l'équipe de l'office de tourisme reste disponible pour assurer une aide humaine. Le paiement peut s'effectuer via un terminal bancaire mobile.
- **Équipements spécifiques** : une boucle magnétique est installée à l'accueil. Les sanitaires accessibles les plus proches se trouvent avenue des mimosas soit à 120 mètres de l'office de Tourisme.
- **Accueil humain et information** : le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap et reste disponible pour apporter toute assistance nécessaire.

2 – LES OUTILS MIS A DISPOSITION

Pour répondre aux besoins de nos visiteurs, nous proposons plusieurs outils d'aide à la compréhension et facilitant l'accès à l'information.

Outils proposés :



Une boucle magnétique



Une documentation en braille



Une borne tactile accessible



Un document en Facile à Lire et à Comprendre



Un guide accessible d'Argelès-sur-Mer

Affichage et signalétique :

La signalétique intérieure est conçue pour être claire, lisible et facilement repérable.

Des pictogrammes normalisés accompagnent les indications principales, facilitant l'orientation des visiteurs, notamment pour identifier rapidement la documentation recherchée.

3 – DECOUVRIR L'OFFRE ACCESSIBLE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'obtention et du maintien de la marque d'État Tourisme & Handicap, un travail collectif de recensement de l'offre touristique accessible a été réalisé avec les prestataires du territoire. Ce recensement est régulièrement actualisé afin de garantir une information fiable et précise sur le niveau d'accessibilité des établissements et activités proposés à Argelès-sur-Mer.

À la demande des visiteurs, un guide dédié est mis à disposition à l'accueil de l'Office de Tourisme. Il est également disponible en téléchargement sur notre site internet. Ce document recense l'ensemble des établissements et précise, pour chacun d'entre eux, le type de handicap concerné (moteur, visuel, auditif, mental). Le guide est conçu pour être accessible et peut être fourni en formats papier ou numérique.

Pour préparer leur séjour, les visiteurs peuvent également consulter notre site internet, qui comporte une page dédiée à l'accessibilité régulièrement mise à jour : <https://www.argeles-sur-mer.com/pratique/argeles-accessible/>

De plus, une brochure spécifique présentant l'accessibilité du territoire dans son ensemble est également disponible en téléchargement depuis le site internet du département : <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com/tourisme-et-handicap>
L'équipe de l'Office reste disponible tout au long de l'année pour apporter un accompagnement personnalisé et conseiller les visiteurs dans le choix de prestations adaptées à leurs besoins.

4-LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRES DU PERSONNEL D'ACCUEIL

Dans le cadre de l'obtention de la marque Tourisme et Handicap pour l'ensemble des Bureaux d'Information Touristique, la directrice, son adjointe et les deux responsables accueil ont pu bénéficier des formations « Accueil des personnes en situation de handicap : module 1 » et « Recensement de l'offre handicap : module 2 ».

Actuellement, 4 personnes sont formées sur l'ensemble des BIT.

Nous prévoyons la sensibilisation de l'ensemble du personnel d'accueil au lancement de la saison.

Les attestations de formation du personnel sont disponibles en annexe.

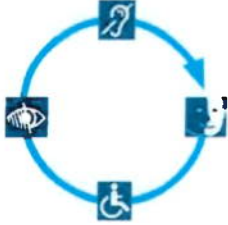
Nos actions :

- Procédure d'utilisation de la boucle magnétique
- Une page dédiée à l'accessibilité dans le guide du nouvel entrant afin de sensibiliser le personnel



Accessibilité de l'établissement






Bienvenue à l'office de Tourisme
d'Argelès-sur-Mer

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : direction@argelès-sur-mer.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet


N° SIRET : 776 129 306 000 10


Adresse : Place de l'Europe - 66700 ARGELÈS-SUR-MER






Certaines prestations ne sont pas accessibles





 1.....
.....



 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non


 2.....
.....



 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

 3.....
.....

 Ce service sera accessible le :

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame, Monsieur [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME ARGELES SUR MER 66700 ARGELES-SUR-MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur. [REDACTED] Directeur général adjoint,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME ARGELES SUR MER 66700 ARGELES-SUR-MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79607 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79607 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2
Recensement de l'offre handicap"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur Philippe BERTO Directeur général adjoint,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2
Recensement de l'offre handicap"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur Général Délégué,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 07/02/2022 au 08/02/2022
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 15 février 2022

Monsieur [REDACTED]
Directeur Général Délégué

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 00039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur [REDACTED] Directeur général adjoint,
représentant légal du dispensateur de formation
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

atteste que

Madame [REDACTED]
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME 66700 ARGELES SUR MER",
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 2
Recensement de l'offre handicap"

Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 27/11/2025 au 28/11/2025
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1) présentiel

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,
le 01 décembre 2025

Monsieur [REDACTED]
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
ET DES LOISIRS OCCITANIE**
Site de Montpellier (siège social)
64, rue Alcyone
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2
SIRET : 832 039 630 0039



(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

Argelès-sur-Mer, le 04/12/2025

**Attestation d'accessibilité
d'un ERP de 5° catégorie à partir du 16 juin 2025
exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée**

Conformément à l'article R-111-19-33 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Je soussigné, Monsieur [REDACTED], Maire de la Ville d'ARGELES-SUR-MER, atteste sur l'honneur,

- que la partie de l'établissement recevant du public de 5° catégorie de type W, correspondant à la zone d'accueil du public située dans l'office de Tourisme Place de l'Europe, en activité principale,
- que la partie de l'établissement recevant du public de 5° catégorie de type M, correspondant à la zone boutique située dans l'office de Tourisme Place de l'Europe, en activité secondaire,
- que la partie de l'établissement recevant du public de 5° catégorie de type L2, correspondant à la zone salle de réunion située dans l'office de Tourisme Place de l'Europe, en activité secondaire,

répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 16 juin 2025 par suite des travaux de rénovation et d'extension réalisés dans le cadre du permis de construire PC 6600028 23 A0050 déposé le 28/06/2023, obtenu le 06/11/2023 et réceptionné le 16/06/2025.

A cette attestation je vous adresse également le rapport final du bureau de contrôle de l'opération.

Le Maire d'ARGELES-SUR-MER
[REDACTED]